

Pourquoi voter oui à la 13^e rente AVS ?

- Les finances de l'AVS sont solides, le financement d'une 13^e rente est possible
- Une 13^e rente compenserait la hausse du coût de la vie
- Une 13^e rente améliorerait les conditions de vie.
- Renforcer l'AVS, c'est renforcer la solidarité entre les générations.

Pourquoi refuser l'augmentation de l'âge de la retraite

- L'initiative «pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne» ne vise en réalité qu'à faire trimer plus longtemps les travailleur·euse·s
- L'initiative des jeunes PLR est une proposition de privilégié·e·s qui se savent à l'abri de la hausse de l'âge de la retraite
- Cette initiative veut nous faire travailler plus et gagner moins
- L'initiative rabote la durée de la retraite des travailleur·euse·s

Le 3 mars, on vote:

OUI
à la 13^e
rente AVS

Augmentons
les rentes,
pas l'âge
de la retraite

NON
à l'augmentation
de l'âge
de la retraite



Soutenez la campagne
en faisant un don:
Communauté
genevoise d'action
syndicale
Rue des Terreaux-du-
Temple 6, 1201 Genève
iban CH69 0900 0000
8541 2318 9
mention: retraites



OUI à la 13^e rente, OUI à l'initiative « mieux vivre à la retraite »

UN SYSTÈME SOLIDAIRE

L'AVS, 1^{er} pilier du système de prévoyance vieillesse, repose sur le principe de la répartition. Elle doit couvrir les besoins vitaux des rentier·ère·s. Un objectif qu'elle n'atteint plus de longue date. Elle doit donc être renforcée.

UNE 13^e RENTE POUR MIEUX AFFRONTER LA CHERTÉ DU COÛT DE LA VIE

L'initiative pour une 13^e rente va dans ce sens. La hausse constante du coût de la vie (loyer, assurances maladie, énergie, etc.) depuis 2021 équivaut à la perte d'un mois de rente. La 13^e rente compenserait cette perte par une augmentation des rentes de 8,33 %.

LES RETRAITÉ·E·S PREMIÈRES VICTIMES DE LA PAUVRETÉ

50 % des rentier·ère·s perçoivent moins de 3500 francs AVS et LPP comprises (1810 francs AVS). Toujours moins de retraité·e·s parviennent à en vivre. Les femmes sont les premières concernées, les hommes à bas revenus aussi. En 2022, 12,52 % des bénéficiaires de rentes AVS avaient besoin de prestations complémentaires de l'Etat pour joindre les deux bouts.

LES FINANCES DE L'AVS SONT STABLES ET POURRONT COUVRIR LE COÛT D'UNE 13^e RENTE

L'AVS, stable depuis sa création, présente

une saine gestion et génère des excédents. Sa fortune augmentera à 67 milliards de francs d'ici la fin de la décennie. Ainsi contrairement à ce qu'affirment les détracteur·trice·s de l'initiative les finances de l'AVS lui permettront de couvrir les coûts de la 13^e rente, estimés à 4,1 milliards par année.

PRÉFÉRER LA SOLIDARITÉ DE L'AVS PLUTÔT QUE L'AFFAIRISME DU 2^e PILIER

Dans le système du 2^e pilier les cotisations sont en trop grande partie absorbées par des frais administratifs, par les dividendes des actionnaires et sont soumis aux aléas des marchés financiers - cela pour des cotisations toujours en hausse et des rentes qui baissent – alors qu'avec l'AVS le taux de cotisation est stable et les frais administratifs faibles.

15,9 % de personnes à la retraite sont en situation de pauvreté à Genève.¹

NON à l'initiative des jeunes PLR pour repousser l'âge de la retraite à 66 ans et plus pour tous et toutes

L'initiative des jeunes PLR est une proposition de privilégié·e·s qui se savent à l'abri de la hausse de l'âge de la retraite

UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES SALARIÉ·E·S

Sous le titre fallacieux : « pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) », l'initiative des jeunes PLR préconise une hausse de l'âge de la retraite pour tous et toutes à 66 ans et son adaptation régulière à l'augmentation de l'espérance de vie, au mépris des conséquences désastreuses sur les rentes et la santé des salarié·e·s.

UNE HAUSSE EN DÉCALAGE AVEC LA RÉALITÉ DU MONDE DU TRAVAIL

Retarder l'âge de la retraite est un non-sens absolu compte tenu de la réalité du marché de l'emploi et la dégradation des conditions de travail de la majorité des travailleur·euse·s. Cela revient à nier la réalité du travail pénible, qui détruit la santé et fait vieillir prématurément.

REPOUSSER L'ÂGE DE LA RETRAITE, UNE PROPOSITION DE PRIVILÉGIÉ·E·S

Qui peut se le permettre, prend déjà sa retraite avant l'heure. Seuls les hauts revenus peuvent s'offrir une retraite anticipée. Les simples employé·e·s, les caissier·ère·s ou les coiffeur·euse·s devront travailler, chômer ou se retrouver à l'aide sociale jusqu'à 66 ans et plus. Hauser l'âge de la retraite revient aussi à retarder l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

USER LES TRAVAILLEUR·EUSE·S JUSQU'À L'ÉPUISEMENT

L'initiative des jeunes PLR occulte le fait que plus le revenu est élevé, plus l'espérance de vie l'est en principe aussi. A contrario les personnes qui gagnent moins ou dont la formation est moins bonne vivent souvent moins longtemps et ne profitent pas, ou trop peu, de leur retraite.

UNE NOUVELLE OFFENSIVE CONTRE L'AVS

Cette offensive est d'autant plus perfide que sous prétexte d'évolution démographique, elle ne vise de fait qu'à affaiblir le premier pilier de notre prévoyance vieillesse basée sur un financement solidaire et redistributif.

¹ Rapport partiel de l'Observatoire national de la vieillesse.